

**BLÉ À DUVET**

*Blé velouté; woolly eared wheat; rough chaff white wheat.*

D'automne et de février. [d'hiver]

Paille blanche, assez courte, droite, forte et raide.

Épi court, compact surtout à la base, presque carré et effilé vers la pointe, velu.

Grain blanc, bien plein, renflé, arrondi, de très belle apparence.

Comme le blé Tunstall, le blé à duvet est d'origine anglaise, seulement il vient du midi de l'Angleterre, où il est cultivé depuis longtemps, principalement dans les comtés d'Essex et de Kent. Il s'est répandu de là dans les Pays-Bas et en France. C'est une variété recommandable, qui talle beaucoup, résiste bien à l'humidité, craint peu la verse et donne un produit très abondant. Elle convient aux terres fortes, argileuses, et aux sols riches et frais; le voisinage de la mer paraît lui être favorable, car elle est surtout en faveur près des côtes et dans les plaines basses qui en sont peu éloignées. On reproche à cette variété d'être un peu dure à battre, mais c'est là plutôt une qualité qu'un défaut au bord de la mer, où les blés risquent d'être égrenés par les grands vents. Le peu de longueur de sa paille est aussi un avantage au même point de vue, et sous le rapport du rendement il est compensé par le grand nombre des montants.

Le blé à duvet se sème en novembre et même en décembre, quand les conditions atmosphériques sont favorables.

On peut le traiter aussi comme blé de printemps, mais il n'est pas très hâtif, et l'on ne doit pas compter beaucoup sur le bon succès des semis faits après le 1er mars.



*Blé à duvet*